

Synthèse des groupes de fonctions RIFSEEP - Catégorie A –filière BIB – CONSERVATEURS GEN et CONSERVATEURS

CONSERVATEURS GENERAUX DES BIBLIOTHEQUES		
Fonctions identifiées	Lien vers l'emploi-type	Groupe de fonctions
Fonctions à très haute responsabilité et/ou stratégiques Fonctions d'encadrement supérieur et/ou de management stratégique Fonctions de haute expertise et/ou hautement spécialisées Fonctions d'encadrement élevé ▪ Directeur d'établissement, directeur de service inter-établissements de coopération documentaire ▪ Directeur opérationnel DDE	La diversité des métiers implique une diversité des emplois-type de rattachement	✓ CONSERVATEUR GEN (Groupe 1)
Fonctions de définition et de pilotage de processus, de projet, de protocole et/ou de programme transversal ou complexe Fonctions d'encadrement élevé Fonctions d'ingénierie à forte technicité ou à forte expertise ▪ Adjoint directeur d'établissement, adjoint directeur de service inter-établissements de coopération documentaire ▪ Directeur adjoint DDE ▪ Expert de haut niveau ▪ Chargé de fonction spécifique ▪ Responsable d'un service	La diversité des métiers implique une diversité des emplois-type de rattachement	✓ CONSERVATEUR GEN (Groupe 2)

Synthèse des groupes de fonctions RIFSEEP - Catégorie A –filière BIB – CONSERVATEURS GEN et CONSERVATEURS

▪ Responsable de mission		
--------------------------	--	--

CONSERVATEURS DES BIBLIOTHEQUES		
Fonctions identifiées	Lien vers l'emploi-type	Groupe de fonctions
Fonctions à très haute responsabilité et/ou stratégiques Fonctions d'encadrement supérieur et/ou de management stratégique Fonctions de haute expertise et/ou hautement spécialisées Fonctions d'encadrement élevé ▪ Directeur d'établissement, directeur de service inter-établissements de coopération documentaire ▪ Directeur opérationnel ▪ Responsable de structure reconnue au niveau national ou international ▪ Responsable de centre régional de formation aux carrières des bibliothèques ou d'unité régionale de formation à l'information scientifique et technique Fonctions de haute expertise et/ou hautement spécialisées ▪ Expert de très haut niveau	La diversité des métiers implique une diversité des emplois-type de rattachement	✓ CONSERVATEUR (Groupe 1)
Fonctions de définition et de pilotage de processus, de projet, de protocole et/ou de programme transversal ou complexe		✓ CONSERVATEUR (Groupe 2)

Synthèse des groupes de fonctions RIFSEEP - Catégorie A –filière BIB – CONSERVATEURS GEN et CONSERVATEURS

Fonctions d'encadrement intermédiaire Fonctions d'ingénierie à forte technicité ou à forte expertise ▪ Adjoint directeur d'établissement, adjoint directeur de service inter-établissements de coopération documentaire ▪ Adjoint directeur opérationnel ▪ Expert de haut niveau ▪ Chargé de fonction spécifique ▪ Responsable d'un service ▪ Responsable de mission Fonctions de haute expertise et/ou hautement spécialisées ▪ Expert de haut niveau ▪ Chargé de fonctions	La diversité des métiers implique une diversité des emplois-type de rattachement	
Fonctions d'encadrement Fonctions d'études et/ou de conception Fonctions de préparation et de mise en œuvre de procédures techniques...telles que définies dans BIBLIOFIL Fonctions d'encadrement ▪ Chef de service ▪ Adjoint au responsable de service ou de structure non classé en groupe 2 ; Fonctions d'études et/ou de conception ▪ Chargé de mission thématique	La diversité des métiers implique une diversité des emplois-type de rattachement Le groupe 3 CAT A CONS comprend les fonctions d'encadrement et de gestion de procédures usuelles telles que définies dans les différents emplois-types BIBLIOFIL.	✓ CONSERVATEUR (Groupe 3)

Synthèse des groupes de fonctions RIFSEEP - Catégorie A –filière BIB – CONSERVATEURS GEN et CONSERVATEURS

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Chargé de fonctions spécifiques ; -▪ Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) fonctionnel non classé en groupe 2. | | |
|---|--|--|

La répartition au sein du groupe de fonctions s'applique également aux personnels contractuels occupant les fonctions identifiées.